

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2026/2027

Lycée FRANCOIS ARAGO

CLASSE DE SECONDE :

Résultats de l'affectation : **à partir du 30 juin 2026**

Les résultats sont disponibles sur Educonnect : <https://educonnect.education.gouv.fr/>.

Si votre enfant :

- Est affecté : vous recevez une notification d'affectation, précisant les dates d'inscription.
- N'est pas affecté : vous devez vous rapprocher de l'établissement d'origine de votre enfant (pour les élèves

➤ Inscriptions : du 30 juin au 2 juillet 2026

L'inscription s'effectue sur votre espace personnel dans « Scolarité Services » :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>.

Une permanence sera organisée au lycée les jeudi 2 juillet et vendredi 3 juillet, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (16h30 le vendredi), afin de finaliser l'inscription de votre enfant.

À cette occasion, la carte du lycée vous sera remise. Cette carte est indispensable puisqu'elle sert de carte d'accès à l'établissement, de carte de restauration (cantine et cafétéria) ainsi que de carte d'identification au sein du lycée.

Pour cela, merci de vous munir :

- d'une photographie d'identité récente de votre enfant ;
- de 6 € (en espèces ou par chèque) pour la carte ;
- de 69 € (en espèces ou par chèque) afin de créditer le compte restauration de la carte de cantine.

Inscription en ligne

Le dossier suivant sera à compléter en ligne :

- Fiche URGENCE
- Fiche INTENDANCE
- Fiche INSCRIPTION

Documents à transmettre en ligne :

- Notification d'affectation au lycée François Arago
- Photocopie intégrale du ou des **livrets de famille**
- S'il y a lieu, photocopie du **jugement de divorce** des parents précisant l'autorité parentale
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève
- Copie de **l'ASSR 2**
- **Pour LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT** : Photocopie du carnet de vaccination
- Un **Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ou RICE**
- Fiche d'urgence
- Fiche gestion

- Fiche options dérogatoires / non dérogatoires (si options cochées)
 - **Pour LES ELEVES ENTRANT EN SECONDE** : 3 bulletins scolaires de l'année de 3^{ème}
 - **Pour LES ELEVES ENTRANT EN SECONDE** : Aménagements aux épreuves du DNB
 - **Pour LES NOUVEAUX ELEVES UNIQUEMENT** : Copie du PAP, PAI, PPS
 - Fiche d'adhésion à la MDL (facultatif)
- Pour les élèves souhaitant suivre une **option non dérogatoire** à savoir :
 - ❖ Euro, latin, catalan ou EPS
 → La fiche OPTION est à compléter en ligne, il faudra fournir les 3 bulletins scolaires de 3^{ème}

Les épreuves de sélection pour l'EPS auront lieu le vendredi 3 juillet 2026 à 09h00.

- À l'issue du tour d'affectation des places peuvent être disponibles pour **les options dérogatoires** à savoir :
 - ❖ **Grec ancien, arabe ou portugais**
 Vous pouvez compléter en ligne la fiche OPTION.
 **Les résultats pour les options dérogatoires et non dérogatoires seront transmis par mail à la famille à partir du mercredi 8 juillet 2026.
- Si vous n'êtes pas en accord avec l'affectation notifiée merci de contacter les services départementaux :

DSDEN 66
45 avenue Jean GIRAUDOUX B.P. 1080 - 66103 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04.68.66.28.00



CLASSE DE PREMIERE :

Résultats de l'affectation : **à partir du 30 juin 2026**

Les résultats sont disponibles sur Educonnect : <https://educonnect.education.gouv.fr/>.

Si votre enfant est affecté : vous recevez une notification d'affectation, précisant les dates d'inscription.

Pour les élèves qui restent sur ARAGO réinscription en ligne sur Educonnect. Mise à jour des données

Pour les nouveaux élèves : envoyer un mail à secretariat.scolarite-f-arago@ac-montpellier.fr pour l'inscription.



CLASSE DE TERMINALE :

Mise à jour des données sur Educonnect.

Pour les nouveaux élèves : envoyer un mail à secretariat.scolarite-f-arago@ac-montpellier.fr pour l'inscription.



CLASSE POST BAC :

- **BTS ET CPGE 1^{ère} année**

Pièces à joindre au dossier :

- Fiche de renseignements
- Fiche gestion
- Fiche d'urgence
- **Notification PARCOURSUP**
- **Notification de la bourse CROUS**
- **Relevé de notes du baccalauréat**

OBLIGATOIRE 1^{ère} et 2^{ème} année CPGE : attestation de paiement de la cotisation étudiante, les frais d'inscriptions s'élèvent cette année à 175 €.

<https://www.univ-perp.fr/formation/boite-a-outils-scolarite/informations-cpge>

A la rentrée 2026, **TOUS les étudiants** devront régler une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus '(CVEC) d'un montant de 105€ directement sur la plateforme du CROUS (ouverture de la plateforme en juin 2025) : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la cotisation mais devront quand même fournir l'attestation du CROUS au moment de l'inscription (texte de loi n° 2018-166 du 08 mars 2018, Plan Etudiant).

Vous pouvez envoyer votre dossier par courrier à :

Lycée François ARAGO, 2 avenue du Lycée 660001 PERPIGNAN cedex

ou le remettre en présentiel le 7 juillet 2026.

- **BTS et CPGE 2^{ème} année**

Mise à jour des données sur Educonnect

Ramener la notification d'attribution provisoire de la bourse délivrée par le CROUS

Pour les nouveaux élèves : envoyer un mail à secretariat.scolarite-f-arago@ac-montpellier.fr pour l'inscription.



Transport scolaire

Les élèves doivent **obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr du 15 juin au 31 juillet 2026**. A compter du 1^{er} août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.